

# Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

## **SEPAB 2019 / 42<sup>ème</sup>**

A Bellegarde, Salle de l'amitié,  
Le 13.12.2019 à 19h

On note la présence de Mme Canault, Madame Stalmach, et M. Jourdain, respectivement 1<sup>ère</sup> adjointe, 5<sup>ème</sup> adjointe et conseiller municipal de la commune de Bellegarde, représentants tous les trois Monsieur le Maire, excusé; de Madame Asselin et Madame Archenault, conseillères à la mairie de Quiers sur Bezonde, représentants Monsieur le Maire, excusé; de Cédric Doger, président des J3 Sports Amilly, Carole Rousseau et Magalie Ferré membres du C.D. des J3, notre club « maître ».

Cette 42<sup>ème</sup> assemblée est animée sur la base d'un diaporama.

### **1. Mot du président**

Le président Mustapha El Bakri ouvre la séance en annonçant son passage de témoin après 10 ans de présidence de la SEPAB. Une mutation professionnelle l'entraînera en territoire d'outre mer courant 2020. Il retient de sa présidence le record de licencié qu'ai connu la SEPAB (191) et l'entente formée entre les J3 Sport Amilly et la SEPAB. Il remercie les entraîneurs, bénévoles et adhérents. Il remercie tout particulièrement les municipalités de Quiers et Bellegarde pour leur soutien conséquent.

### **2. Bilan Moral**

Etienne Coffineau, Vice président, exprime sa surprise et son émotion à la nouvelle du départ de Mustapha en Septembre 2020.

Par la suite, il précise les objectifs de la SEPAB; un club formateur sur un territoire rural, où l'essentiel est de redonner goût à l'activité physique. Cet enjeu social s'avère important pour combattre la sédentarité croissante qui s'accompagne d'une dégradation de la santé.

Le travail des bénévoles pour cette mission est très largement salué. Etienne Coffineau, met l'accent sur la réussite de la SEPAB dans plusieurs domaines, tels que le sport santé, les résultats sportifs, la vigueur de l'association à travers les animations et les événements sportifs.

Le départ du président est un point important qu'Etienne relève et il rebondit sur le fait que les charges administratives du club requièrent un renouveau dans l'équipe du comité de direction, mais félicite certains jeunes de se former pour encadrer les entraînements. Il clôture son intervention en remerciant Mustapha El Bakri, président des 10 dernières années. La salle applaudit pour accompagner ce remerciement.

### **3. Statistiques**

Baptiste Bourillon, secrétaire, remercie lui aussi Mustapha pour sa présidence. Le secrétaire souligne simplement le fait que depuis deux années successives le nombre de licenciés diminue de 191 il y'a deux ans à 122 sur l'année 2019-2020 pour le moment. La nuance est faite avec le moral des différents groupes qui est très positif. D'après Baptiste il faut rester vigilant sur ce point et revigorer différentes sections comme la marche nordique, succès national, non observé à Bellegarde. Pour retrouver des adhérents, l'encadrement est essentiel afin d'animer des groupes moins soutenus ces dernières années (baby athlé, marche nordique, etc.)

Parmi les communes représentées Quiers et Bellegarde sont bien sûr en tête devant les communes directement avoisinantes (notamment celles de la communauté de commune canaux et forêt en gâtinais). La part très majoritaire des subventions étant versée par la commune de Bellegarde, la commune est remerciée. Il est souligné qu'au delà de l'appui financier, un appui technique plus fort sur les installations serait très positif. L'arrivée d'un nouveau responsable des sports dans la commune sera peut être une avancée sur ce dernier point.

#### **4. Bilan Financier**

Aurore Dubois, trésorière, présente cette partie. Elle est émue du départ de notre président. Le résultat de l'année est positif avec 5363€. Cette situation est rassurante au regard du déficit de l'année précédente, notamment dû à des décalages de paiement sur le site fédéral (FFA). A 5363€ nous devront retrancher une facture oubliée pour ce bilan d'environ 1000€ (facture de transport). Les charges ont été réduites par une vigilance globale sur la gestion (baisse d'achat de matériel, limitations des frais de déplacements, etc.) Les charges restent globalement identiques à l'année précédente avec environ 27300€. Les cahiers comptables de l'association sont mis à disposition des adhérents et communes.

Les communes sont remerciées pour leur participation financière à travers les subventions versées.

Personne ne s'est opposé au vote à main levée.

0 abstention ; 0 contre ; 28 pour l'approbation du bilan financier qui est donc approuvé par l'assemblée des votants.

Agnès Paroux présente l'intérêt du travail en cours pour l'élaboration du règlement intérieur, incluant des règles sur les frais de déplacement, frais impactants très largement les finances du club. Il est également précisé que les inscriptions de l'année prochaine seront plus strictes, notamment sur le regroupement des documents à fournir. Agnès annonce que le règlement sera en vigueur dès Septembre 2020.

#### **5. Rapport d'activité**

##### **GYM D'ENTRETIEN**

Baptiste Bourillon, présente la section gym d'entretien, qui a pour but de préparer le corps à l'activité physique quotidienne. Le groupe est majoritairement constitué de femmes quinquagénaires ou plus. Les séances sont basées sur des étirements, du renforcement et de la relaxation. La salle d'accueil, le dojo de Bellegarde est adapté mais limité en terme d'espace de pratique.

##### **MARCHE NORDIQUE**

Christine Durand présente le groupe marche nordique. Dans ce groupe, les répartitions des rôles se sont fait naturellement avec une personne prenant en charge la communication et un autre qui s'est formé à la marche nordique. Le groupe marche sur les territoires de Bellegarde ou environnants et fait des sorties régulières au delà.

##### **SECTION LOISIRS**

Alain Dubois présente un des groupes loisir qu'il encadre. Son groupe est apparu avec des parents qui au lieu d'attendre leurs enfants, pratiquent également l'athlétisme, au point de devenir mordus. Les « anciens » sont aussi sollicités pour les interclubs car chaque performance compte dans ce genre de compétitions par équipe. Alain précise que chaque parent ou autre adulte est le bienvenu dans son groupe.

##### **COURSES HORS STADE**

Lucie Archenault présente son groupe running, constitué de 14 athlètes venus initialement pour se faire plaisir à courir. Mais le plaisir arrivant, certains se sont engagés sur des compétitions avec de beaux résultats, y compris un engagement sur marathon. Le groupe est bien sûr ouvert à d'autres participants intéressés par le running en groupe.

Etienne complète ce volet avec des performances d'athlètes sepabistes qui s'entraînent seuls avec des résultats impressionnants comme Christophe Biet qui a réalisé entre autre 153km de marche athlétique en 14h32 ou bien Nicolas Bagland qui a lui participé à l'Ultra Tour du Grand

Raid des Pyrénées (220km avec 12500d+ parcourus en 54h14 et 54ème sur 127 participants). Au delà de la place, la performance physique est impressionnante. Jean Poussineau fait aussi parler de lui, avec son titre de champion de France FFA de 10km sur route à Cannet en Roussillon à plus de 80 ans.

## FOULEES DE LA ROSE

La participation est un record avec 215 coureurs sur 10km, 104 sur 5km et 70 jeunes sur les courses courtes. Malgré une baisse de participation sur le challenge du gâtinais (challenge constitué de plusieurs courses), les foulées de la rose en tant que jeune course s'en sortent plutôt bien. D'autre part, se déroulant sur une week end de Virade de l'espoir, un chèque de 350€ à été reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose. L'école de Quiers, par la vente de gâteau, à elle aussi soutenu l'association.

## DUO ATHLE

Baptiste Bourillon présente cette épreuve plutôt destinée aux athlètes « sur stade » (à l'inverse des foulées de la rose qui est une épreuve de course sur route). Cette année l'édition a rassemblé 50 Duos, permettant une organisation agréable, fluide et sécuritaire. Justin Durand et Simon Lemaire, battent le record de l'épreuve avec 2301 points.

## STAGE DES CAILLETES

Christophe Biet, membre du comité directeur, et « cuisinier » sur l'évènement présente ce dernier comme un stage qui rassemble les J3 et la SEPAB en forêt, l'hiver, afin de resserrer les liens entre les athlètes cadets et juniors. Cette année, pour accompagner les ateliers sportifs, un historique de l'athlétisme moderne a été présenté aux stagiaires.

Baptiste finalise ces présentations d'évènements Sepabistes en rappelant que sans bénévoles, aucune de ces trois manifestations n'auraient lieu.

## ECOLE D'ATHLETISME

Mustapha présente cette section, en remerciant les encadrants dont Maëva Fierling, qui semble désignée pour reprendre ce groupe au départ de notre président. Cyril et Hugo Durand sont eux aussi remerciés pour l'aide qu'ils apportent dans l'animation des ateliers. C'est un groupe d'environ 30 enfants de 7 à 11 ans qui découvrent l'athlétisme sous forme ludique. 4 à 5 rencontres ont lieu au cours de l'année dans différents clubs du département. Chacune de ces compétitions se déroule par équipe afin de développer l'esprit de solidarité.

## COMPETITION

Tony Ezan, coordinateur technique et sportif présente les différents résultats en commençant par les cross avec des athlètes sépabistes en forte progression.

Pour les benjamins minimes, le groupe est un peu plus réduit que les années précédentes mais hormis les épreuves ayant eu lieu lors de la canicule estivale 2019, les résultats étaient très bons avec entre 4 et 6 athlètes très réguliers et donc prometteurs pour les années à suivre.

Le groupe cadet et plus a également fait une saison correcte avec des athlètes présents aux inter régionaux hivernaux et jusqu'aux championnats de France pour la saison estivale avec notamment Lucie Archenault pour le lancer du disque.

Tony Ezan clôture en présentant les nouveaux records battus en 2019, ceux de Simon Lemaire et Lucie Archenault.

Personne ne s'est opposé au vote à main levé.

0 abstention ; 0 contre ; 28 pour l'approbation du bilan sportif qui est donc approuvé par l'assemblée des votants.

## **6. Intervention des invités et élus**

M. Jourdain, conseiller municipal de Bellegarde, excuse l'absence de Monsieur le Maire. Il remercie Mustapha pour ses années partagées au sein de la SEPAB. M. Jourdain, ancien membre du club, félicite la relève pour ce qui est de l'effectif sportif. En revanche, et tout comme le comité directeur, il souligne l'importance de trouver des encadrants et des juges, qui, bien que dans l'ombre, sont indispensables à l'organisation des compétitions. Mr Jourdain conclue en nous félicitant pour le travail collectif réalisé avec bonne humeur, entente cordiale, le tout en gardant les pieds sur terre.

Pascale Archenault, conseillère municipale de Quiers, excuse l'absence de Monsieur le Maire. Elle qualifie la SEPAB de « belle association » et félicite le club pour sa capacité à motiver les habitants des localités alentours à pratiquer une activité physique.

Baptise Bourillon, remercie les municipalités pour leur prise de parole et leurs aides financières importantes.

M. Doger, président des J3 Sports Amilly, notre club « maître », précise l'aide des J3 sur les frais de déplacement et l'appui apporté pour l'encadrement sur l'école d'athlé par le nouveau salarié des J3. Ce dernier, occupé par les charges administratives et sportives au sein des J3 peut également intervenir sur sollicitation auprès de la SEPAB. Cédric Doger, précise aussi que la section locale de Ferrière commence sa troisième année avec les J3 et qu'elle rassemble une trentaine de jeunes. Un moment est consacré à la description des interclubs 2019 avec un nouveau record de club établi. Cédric Doger précise un oubli de record personnel de la SEPAB, celui de Marine Asselin au 400m Haies Senior en 66"11 qui est aussi un record des J3 Sports Amilly. Les J3 sports ont cette année fêté leurs 70 ans. Cédric note que les 10 dernières années ont été très belles en performances et résultats, il fait le lien avec l'entente J3/SEPAB qui est née il y'a 10 ans également.

## **7. Vote des Statuts**

Baptiste Bourillon fait un rappel des statuts qui ont été transmis par mail avec l'invitation à cette assemblée générale. Des exemplaires imprimés sont distribués à l'assemblée. Les modalités du vote sont expliquées.

Pendant la lecture des statuts par l'assemblée, Etienne Coffineau rappelle que cette modification est surtout une actualisation par rapport au fonctionnement de l'association désormais en décalage vis à vis de ce qui avait lieu au moment de la rédaction des statuts en vigueur précédemment.

0 abstention ; 0 contre ; 28 pour. La majorité des 2/3 est atteinte puisque tous les votants approuvent les nouveaux statuts. Ils seront donc déposés à qui de droit pour être enregistrés.

## **8. Election du comité directeur**

Baptiste Bourillon présente les modalités du vote. Statutairement, le comité directeur de la SEPAB comprend quinze membres renouvelés par tiers tous les trois ans. Le tiers sortant se compose de Lucie Archenault, Aurore Dubois, Alain Dubois et Tony Ezan. Chacun de ces membres tient à se présenter à nouveau. Dans ce tiers sortant un siège était inoccupé. De plus Christophe Biet, par manque de temps ne souhaite plus participer aux réunions du Comité Directeur. De ce fait, six sièges sont disponibles pour cette élection.

Deux nouveaux candidats se présentent portant à six le nombre total de candidats. Par convention, le dernier en terme de voix, prendra la place de Christophe Biet et sera dans le prochain vote de renouvellement.

28 votants (inscrits à la SEPAB, à jour de leur cotisation et âgés de 16 ans révolus) se sont exprimés.

Dominique Derivery reçoit 12 voix

Thierry Voillot reçoit 17 voies

Alain Dubois reçoit 21 voies

Tony Ezan reçoit 23 voies

Aurore Dubois reçoit 24 voies

Lucie Archenault reçoit 24 voies

Un bulletin est nul.

Tous les candidats sont élus pour 3 ans à l'exception de Dominique Derivery, ayant reçu le moins de voies et qui sera donc remplaçant de Christophe Biet.

## **9. Tableau d'honneur**

Pour l'école d'athlé, Lila Leroy est récompensée pour sa persévérance, Lilian Delaveau pour sa discrétion et Liam Chaplin pour son assiduité.

Simon Lemaire est récompensé dans la catégorie Benjamin-Minime. Pour sa première année d'athlétisme, en plus de son assiduité et son sérieux, Simon a réalisé d'excellentes performances, avec de nombreux podiums régionaux et deux records de clubs battus. Un athlète agréable et prometteur.

Lucie Archenault est félicitée pour sa 24ème place au bilan français du lancer du disque Senior.

Emeric Renel est félicité pour sa 20ème place au bilan français du lancer du Javelot Espoir.

Jean Poussineau est félicité pour sa place de champion de France de 10km en catégorie Master 5 (plus de 80 ans).

La séance se termine à 20h45. Le bulletin est distribué. Cette assemblée est suivie d'un pot de l'amitié et du traditionnel repas partagé.

Le secrétaire, le 25.12.2019